Pour débuter votre formation, une évaluation de vos compétences, d'une durée de **60 minutes**, va être réalisée.

**I - Parcours de formation**

Cette évaluation permettra de vous proposer un parcours, de formation accompagnée d'une proposition chiffrée.

**II – Items évalués**

Cette évaluation portera sur :

* Vos prérequis en matière de connaissances des règles du code de la route
et en matière de conduite d’un véhicule,
* Vos expériences vécues en tant qu’usager de la route,
* Vos compétences psychomotrices,
* Vos motivations.

**III – Le moyen utilisé**

Cette évaluation est réalisée sur tablette (Easy évaluation) ou dans le véhicule-école avec votre futur moniteur.

**IV – Information du public**

Le procédé de l'évaluation est porté à la connaissance du public par un affichage dans les locaux de l'école de conduite.